



Plainte contre education nationale pour absence professeur

Par **ParentsEnColère**, le **02/12/2009** à **16:30**

Bonjour,

Ma fille est en troisième et, malgré des promesses successives, n'a toujours pas de professeur de Français depuis le début de l'année (1 trimestre).

Je souhaite, avec d'autres parents de la classe, porter plainte contre l'éducation nationale pour manquement à ses obligations de moyen et pour le préjudice que constitue le retard pris par les élèves pour lesquels les résultats au Brevet seront forcément affectés.

Merci de me renseigner sur la procédure à suivre et les précautions à prendre.